

CONDITIONS GENERALES

Les réservations sont pour les emplacements (parcelles), mobil home.

Une réservation peut s'effectuer directement par une fiche de réservation. Vous pouvez nous contacter par fax ou par e-mail et nous vous contacterons le plus tôt possible.

Une réservation sera considérée comme ferme après le versement d'acompte ou le règlement de frais de réservation.

Le règlement de séjour réservé s'effectue à la réception en kunas calculés aux taux de change en vigueur.

RÉSERVATION DE L'EMPLACEMENT

1. Les réservations s'effectuent pour les zones A,B et C
2. Le numéro de votre parcelle vous sera présenté le jour de votre arrivée.
3. Pour réserver un emplacement il faut payer le frais de réservation de 20€
Vous pouvez payer le frais de réservation par carte de credit ou virement bancaire
Les réservations pour l'année suivante peuvent s'effectuer à la réception. Le paiement en espèces est possible.
4. Les arrivées et départs pendant toute la saison
5. L'arrivée à partir de 12h
6. Le départ jusqu'à 12h
7. En cas de retard, veuillez nous avertir au minimum 24 h avant le commencement de votre séjour camping et nous garderons votre emplacement jusqu'à votre arrivée.
On vous débitera pour chaque jour de retard, cela comprend le prix de séjour et le prix de l'emplacement.
 - Une réservation sera considérée comme ferme après le versement de l'acompte de 25€ Vous pouvez payer le frais de réservation par carte bancaire ou par versement bancaire.
 - La parcelle réservée attend le client jusqu'à 12.00 heures le jour suivant, après cette heure la parcelle peut être offerte à un autre client.
 - Les clients qui raccourcissent leur séjour de par leur propre volonté, seront débités pour le séjour complet.
 - Pour les départs après 12.00 heures, il faut payer le prix de location pour ce jour aussi.

PROCEDURE DE RESERVATION (mobil-home, bungalow toilé)

- Une réservation sera considérée comme ferme après le versement de l'acompte de 200€ pour le mobil home En cas d'une dévaluation de kuna par rapport à l'euro, le client paie la différence à l'arrivée.
- Vous pouvez régler votre facture par carte de credit ou versement bancaire.

- Vos coordonnées ainsi que toutes les informations concernant votre carte bancaire qui vous sont demandées sont nécessaires mais restent confidentielles.
- Mobil home, en haute et basse saison - les arrivées et les départs chaque jours (séjour de 3 jour au minimum), les arrivées et les départs les samedis (séjour de 7 jours au minimum)
- Check-in : à partir de 16.00 heures
- Check-out : à partir de 10.00 heures
- Le mobil home réservé et la tente réservé attendent le client jusqu'à 16.00 heures le jour suivant, mais on vous débitera pour la période réservée.
- Annulation du fait du client (mobil home). Il faut annuler au plus tard 21 jours avant la date prévue dans la réservation. Au contraire, nous récevons le droit d'encaisser la caution.

Comment régler ses factures ?

Pour éviter les frais supplémentaires, nous recommandons que les clients règlent leur factures un jour avant le départ. Vous pouvez régler votre facture le jour de votre départ de 07.00 heures– 12.00 heures ou un jour avant le départ de 12.00-20.00 heures.

Le départ pour les séjours en parcelles doit s'effectuer jusqu'à 12.00 heures, pour les mobil homes à 10.00 heures. Les départs après les heures indiquées seront facturés. Un original de la facture doit vous être remis. Règlement en espèces ou par carte bancaire.

ASSURANCE

Nous ne pourrions être tenus responsables pour certains dommages subis en cas de cambriolage, accident, incendie, maladie, épidémie, tempête ou les dommages infligés par les arbres lors de la tempête ou autres cas de force majeure.

Le client ne pourra prétendre à une quelconque indemnité.

Nous vous conseillons de s'assurer avant le commencement de vos vacances pour éviter inconforts, à vous de voir. La confirmation de la réservation signifie que les clients acceptent les conditions générales.

